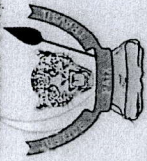


REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO  
PRIMATURE



AUTORITE DE REGULATION  
DES MARCHES PUBLICS

ARMP  
Transparence - Equité - Probité

Agissant en qualité de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics, octroie cette

## ATTESTATION DE PAYEMENT DE LA REDEVANCE N° 018/2024

A LA SOCIETE PRODIMPEX SA.

Après avoir reçu le contrat du marché relatif à la fourniture des matériels roulant (SUV) pour le siège et les agences de la CNSSAP constituant le lot 1 : trois jeeps Toyota LC 76 4.2L standard 5-MT 4X4 TROIS CYLINDRES, conclu avec la Caisse Nationale de Sécurité Sociale des Agents Publics, pour un montant total hors taxe de dollars américains cent quatre-vingt-six mille neuf cent quarante-trois (USD 186 943) et confirme le paiement de la redevance de 0,7% dudit montant soit dollars américains mille trois cent huit, soixante centimes (USD 1 308,60).

Fait à Kinshasa, le 29/01/2024.

Pour servir et valoir ce que de droit

Directeur Administratif et Financier

*Benoît Kolombé*  
Directeur Général

